

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
du 13 décembre 2024
Engageant la modification simplifiée n°4 du Plan local d'urbanisme de la commune de Limoges
N° 26018

Le Président de Limoges Métropole

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L153-3 et l'article R153-13 et l'article R153-28 ;
Vu le décret n°2023-195 du 22 mars 2023 portant diverses mesures relatives aux dispositions et modalités de construction pour les règlements par les plans locaux d'urbanisme et les documents d'urbanisme en tenant lieu ;
Vu l'article du 22 mars 2023 modifiant la définition des zones destinées aux constructions devant être réglementées dans les plans locaux d'urbanisme ou les documents d'urbanisme en tenant lieu ;
Vu la délibération du conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 20 juin 2023 approuvant le règlement général du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Limoges ;
Vu la délibération du conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 17 octobre 2023 approuvant les modalités de mise à disposition du public lors de procédures de modification simplifiée ;
Vu le décret en date du 23 janvier 2022 intégrant les textes des communes membres de Limoges Métropole sur l'objet d'un recensement des bâtiments susceptibles de changer de destination dans leurs documents d'urbanisme ;
CONSIDÉRANT la volonté d'identifier de nouveaux bâtiments susceptibles de faire l'objet d'un changement de destination dans les zones agricoles et naturelles du territoire de la commune de Limoges ;
CONSIDÉRANT l'impact d'une telle identification pour assurer la sécurité des habitants et villages du territoire, l'impact sur l'agriculture et de façon générale la préservation de la ressource ;
CONSIDÉRANT la volonté de modifier le règlement général du PLU afin de prendre en compte des évolutions réglementaires du code de l'urbanisme relatives à la détermination des zones de l'urbanisme ;
CONSIDÉRANT que cette évolution est soumise à la procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme conformément aux dispositions des articles L153-3 et l'article R153-13 du code de l'urbanisme ;
CONSIDÉRANT que la procédure de modification simplifiée est engagée à l'initiative du Président de Limoges Métropole ;


ARRÊTÉ

ARTICLE 1 La modification simplifiée N°4 du Plan local d'urbanisme de la commune de Limoges est engagée conformément à l'article L153-3 du code de l'urbanisme.

ARRÊTÉ

Arrêté engageant la modification simplifiée n°4 du Plan local d'urbanisme de la commune de Limoges

1 DOCUMENT - Publié le 13 Décembre 2024

 **26018.pdf**
(.pdf, 295,4 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**